

force au silence. Georges, depuis longtemps, n'a plus de volonté. La maladie, la faiblesse ont tué en lui toute énergie. Il s'est habitué à ne penser que par son frère, à n'agir que par son frère. Il n'a plus assez de ressort pour se soulever, indigné, contre l'abomination de ce crime et il en devient, peu à peu, malgré lui, complice. C'est en vain qu'au fond de sa pauvre âme son honnêteté se révolte. Il faut qu'il courbe la tête. Il a peur de la maladie, il a peur de la solitude, il a peur de mourir. Et que deviendrait-il sans son frère ? C'est Jean qui le fait vivre. Jean qui peut-être lui rendra la santé en lui permettant de se soigner comme on le lui ordonne ! Jean parti, c'est la ruine complète, c'est la misère atroce, c'est le lit d'hôpital, avec la mort, au bout de tout cela, la mort banale, cruelle, dans l'isolement, au milieu de l'indifférence, si ce n'est de la curiosité. Non, non, il en était effrayé, et il n'osait rien dire, devant cet assassin, devant ce voleur, devant ce cynique. Il retourne vers le foyer qui flambe et les mains entre ses genoux qui grelottent, il regarde pétiller la braise. Jean, ce soir-là, ossaya vainement de manger. Il remonta aussitôt dans son cabinet de travail, et se mit à la fenêtre, comme il avait fait le matin même.

—Que se passe-t-il là-bas, dans la chambre noire des Bernadettes ?

A quoi tient sa vie pourtant ! A cette table renversée qui cache la dernière pensée de Bourreille ! A ce coin de mur ! Il ne quitte pas sa fenêtre de toute la nuit. L'aube le retrouve à la même place, les yeux fixés sur les Bernadettes. Il descend, longe la ferme sans rien voir, traverse le village encore endormi. Il rôde dans la campagne, en proie à une impatience nerveuse. Quand le soleil est levé, il est de retour aux Bernadettes. Il ne pense pas que sa venue aux environs de la ferme, à cette heure si matinale, peut paraître étrange. Il aperçoit Claudine. Il voudrait l'interroger. Un reste de prudence l'en empêche. Il revient à la fabrique. La journée se passe. M. de Moraines, de retour, continue son enquête, non plus à la ferme, mais dans le village. Montmayeur se tranquillise. Si l'inscription était découverte, il serait déjà arrêté. C'est encore une journée de répit. Mais demain, après-demain, les autres jours, ce sera la même terreur, les mêmes angoisses ! Comment y échapper ?

Dans Garches, M. de Moraines continue son enquête. Il a fait une perquisition chez Doriat et il a trouvé Marie Doriat, Lucienne, et les deux fils dans le plus sombre désespoir. Il a recueilli dans cette perquisition les lettres pressantes de Virlovet, le créancier, datées de quelques jours et une dernière lettre datée de la veille, 6 mai, accusant à Doriat réception des six mille francs, avec promesse de retirer le billet déjà entre les mains de l'huissier. Et c'était tout. Seulement l'enquête à laquelle il se livre dans le village amène devant lui un petit homme, le père Brécourt, rond, rouge, joflu et guilleret, tout sautillant et ne tenant pas en place. Le père Brécourt, rentier, commissionnaire en vins retiré des affaires, habite à Garches une jolie maisonnette voisine de celle de Doriat. Il raconte au magistrat :

—Dans la nuit du 5 ou 6 mai, c'est-à-dire avant-hier, je me trouvais à Paris et j'ai pris le train de onze heures pour revenir à Saint-Cloud. De Saint-Cloud à Garches à pied, vous le savez, il n'y a guère que vingt minutes. J'étais donc chez moi à minuit. Comme je ne m'endormais pas, je me suis mis à fumer ma pipe à la fenêtre de ma chambre à coucher qui donne sur le jardin de l'horticulteur Doriat. Il n'y avait peut-être pas cinq minutes que j'étais là, que j'aperçus Doriat sortant de chez lui et se promenant dans son jardin. Cela m'a surpris, parce que en général, chez le voisin, les persiennes sont fermées à neuf heures et tout le monde se couche en même temps que les poules. Il s'est promené ainsi pendant un quart d'heure, puis je l'ai vu avec étonnement sortir du jardin par la porte à claire-voie du fond qui donne sur la campagne.

Le magistrat demanda :

—L'avez-vous vu rentrer ?

—Non. Je suis resté encore cinq minutes à prendre l'air, puis, comme ma pipe était finie, j'ai fermé ma fenêtre et je me suis couché.

Cette déposition était grave. L'heure de cette sortie de Doriat coïncidait avec celle du crime. M. de Moraines se promit d'interroger Doriat à ce sujet. Que s'était-il passé aux Bernadettes pendant la nuit ? Gauthier, près duquel Lucienne était restée longtemps encore, avait veillé auprès du cadavre de son père, seul avec Claudine qui n'avait pas voulu dormir. Dans la soirée, très tard, M. de Moraines revint à la ferme, confronter avec le cadavre le pauvre Doriat, ramené de Versailles et qui vraiment par son air abattu, sa honte, ses yeux rouges, ressemblait bien à un coupable.

Mais depuis la veille, Doriat avait tant pleuré qu'il n'avait plus de larmes. Devant Bourreille toujours étendu par terre, il eut seulement un haut-le-corps nerveux. M. de Moraines signala le permis d'inhumation. Le lendemain, Bourreille était enterré. Gauthier resta quelques jours aux Bernadettes, puis repartit pour Grignon, laissant la garde de la maison à Claudine. Il avait revu Lucienne tous les jours.

—Je ne puis pas croire Doriat coupable, avait-il dit. Il est victime de hasards étranges réunis contre lui. Ces hasards finiront par s'expliquer, mais ce n'est pas là qu'il faut chercher l'assassin.

Et Lucienne, dont les yeux brillaient d'une singulière énergie :

—Non, mon père ne peut pas être coupable, mon père ne peut pas être un assassin. Et cet assassin, si la justice ne le trouve pas, je le découvrirai, moi.

—Vous, Lucienne !

—Moi.

—Avez-vous donc quelques soupçons ! Et alors dites-le moi, confiez-vous à moi, je vous en conjure.

—Non, Gauthier, je n'ai de soupçons sur personne et j'espère que M. Doriat nous reviendra bien vite. Mais si la justice le garde, je chercherai, et je trouverai, n'en doutez pas. Et du même coup, Gauthier, je vengerai votre père en même temps que je vengerai le mien.

Les jours s'écoulaient. La justice ne lâchait pas sa proie. Les indices étaient devenus preuves. Doriat ne pouvait se défendre. Il n'expliquait rien : ni le mouchoir retrouvé autour de la pince ; ni les six mille francs destinés à couvrir sa dette à Virlovet, ni sa sortie nocturne, racontée par le père Brécourt. Doriat fut renvoyé en cour d'assises. On sait ce qu'il en advint. Il fut condamné à mort. La cour de cassation rejeta son pourvoi. Le recours en grâce eut le même sort. Et la nuit de l'exécution était arrivée ! Et Montmayeur, par une sinistre ironie du sort, Montmayeur avait fait partie du jury qui avait condamné Doriat. Et le sort, cruel jusqu'au bout, dans sa suprême inconscience, l'avait nommé chef du jury ! Dans le long martyre de ces douloureux débats de la cour d'assises, il avait vu plus d'une fois Doriat tourner vers lui des regards suppliants, des regards de pauvre bête sans défense, ou de chien que l'on fouette. Ces regards disaient :

—Sauvez-moi, puisque ma vie dépend de vous ! Sauvez-moi, puisque je suis innocent.

VI

Personne de chez les Doriat n'avait voulu assister aux débats de la cour d'assises. Ils étaient bien découragés, ces pauvres gens, mais malgré leur profond désespoir, une dernière espérance luisait en leur âme : Doriat serait acquitté, faute de preuves suffisantes. Aussi lorsqu'ils apprirent par des habitants de Garches, revenus de Versailles, que l'horticulteur était condamné à mort, ils se regardèrent hébétés, sans comprendre, refusant de croire à la possibilité d'une aussi abominable injustice. Au milieu de tous ces désespérés, Lucienne, les yeux sombres et les sourcils froncés, gardait seule un peu de calme. Elle était faite d'énergie et de bravoure, cette jeune fille, et souvent ses frères lui disaient, en riant :

—Tu n'es pas de notre temps. Tu sembles dépassée, au dix-neuvième siècle. Tu étais née pour accomplir de grandes choses, et non pour vivre de notre vie bien tranquille, sans jamais d'accrocs ni de secousses.

Et elle avait répliqué, riant comme eux :

—C'est vrai, je me sens beaucoup de courage. Si les secousses dont vous parlez arrivaient jamais, si des malheurs survenaient, je crois que j'y résisterais et que je ne perdrais pas mon sang-froid, mais mieux vaut que nous soyons toujours heureux ; mieux vaut n'avoir pas besoin de mettre à l'épreuve mon courage. Le sommeil de l'esprit a du bon.

Elles étaient venues, les secousses. Il était veu, le malheur. Et Lucienne se disait :

—A quoi me sert tout mon courage ? Je ne puis même pas consoler ma mère adoptive, ni mes frères ! A quoi me sert-il de me sentir intelligente et forte ! Je ne puis rien pour sauver ce pauvre père innocent qui va peut-être payer de sa vie le crime d'un autre. Le crime d'un autre ! Il y a au monde un homme qui a assassiné et volé, qui sera doublement assassin puisqu'il laisse à sa place condamner un innocent, et cet homme, il reste inconnu, on ne le soupçonne pas. Quel est-il ? où se cache-t-il ? Qui sait s'il n'habite pas Garches, si je ne le rencontre pas quelquefois ? Qui sait si je ne le connais pas, et si peut-être je ne lui adresse pas la parole, qui me le dira ? Qui me le montrera ? Sans mon père adoptif, je ne serais rien, moi, qu'une mendicante, par les chemins, par les grandes routes, vagabonde, traînant une affreuse détresse. Cette vie honorée et heureuse, c'est à Doriat que je la dois. Il a le droit de la réclamer pour lui et de m'en demander compte. Il est juste que je la lui consacre. Eh bien ! je ne prendrai pas de repos qu'il ne soit sauvé. Je ne m'arrêterai pas avant d'avoir vengé le père de Gauthier !

Comme les autres, elle avait espéré, jusqu'à la fin, que Doriat serait acquitté. Cette condamnation capitale l'épouvanta.

—Peut-être est-il trop tard ? arriverai-je à temps ?

Mais que se proposait-elle ? Voulait-elle refaire l'enquête ? Aboutira-t-elle ? Elle se heurtait à d'insurmontables difficultés, à quelque chose d'énorme, comme le vide et l'immensité, comme l'infini de la mer. Et elle se trouvait toute petite. Il y avait déjà deux jours que Doriat était condamné.

—L'empereur lui fera grâce, disait-on.

C'était encore une espérance, cela, mais bien faible. Puis, la grâce ne lui rendrait pas l'honneur. Au lieu de la mort, les travaux forcés à perpétuité. Et encore, était-il certain de l'obtenir cette grâce ? Non.

La nuit du troisième jour, Lucienne, couchée dans son petit lit à rideaux blancs, ne dormait pas. Elle pensait à Doriat. Et l'éternelle question, l'éternelle problème se posait à son esprit :

—Comment faire ? Dieu ne m'enverra-t-il pas quelque secours ?

Tout à coup il lui sembla que l'on frappait à la porte de la rue. Elle crut s'être trompée. On frappa de nouveau. Elle se dressa dans son lit et écouta. Plus rien. Était-on parti ? La chambre de la jeune fille donnait sur la rue, au rez-de-chaussée. On n'avait pas frappé bien fort. Elle seule avait dû entendre. Marie Dorat, qui couchait au premier étage, dormait peut-être, fatiguée, brisée, surprise par le sommeil au milieu de ses larmes. Les persiennes étaient fermées sur la fenêtre. La jeune fille entendit qu'on frappait doucement aux persiennes. Et une voix appelait, mais avec précaution :

—Lucienne ! Lucienne !

—C'est Claudine, murmura la jeune fille, que veut-elle donc ?

Elle se lève, ouvre la fenêtre, se penche. Elle ne s'est pas trompée. C'est bien sa sœur. Elle tremble. Elle paraît être dans une agitation extrême !

—Lucienne, je t'en prie, laisse-moi entrer, je crois que je vais me trouver mal.

—Qu'as-tu donc ? que se passe-t-il ?

—Je te dirai tout dans un instant.